

La fusion entre Caumont et La Bouille inquiète les parents d'élèves

Tendance Ouest

Le projet de fusion anime les discussions au sein des deux départements. La commune de Caumont (Eure) devrait fusionner avec la voisine de La Bouille (Seine-Maritime) pour ne faire qu'une. Conséquence : **Caumont quitterait le département de l'Eure** pour intégrer celui de la Seine-Maritime mais aussi la Métropole Rouen Normandie.

700 signatures pour la pétition

Sauf que cette optique inquiète notamment les habitants de Caumont, et tout particulièrement les parents d'élèves. Une pétition a été mise en ligne et récolte déjà plus de 700 signatures tandis qu'**un rassemblement a été organisé lundi 8 octobre 2018** sur la place de la mairie.

Pour cause : le projet de fusion est bien avancé puisque **les deux conseils municipaux se sont prononcés favorablement**. Mais le vote à Caumont était "*conditionné à deux points concernant la scolarité*", explique Samuel Dutier, adjoint au maire de Caumont en charge des affaires scolaires. "*Les enseignants devaient pouvoir rester dans l'école et le secteur pour le collège devait rester celui de Bourg-Achard.*"

Départ des enseignants

"*Ces deux points étaient des conditions du vote sauf que le conseil municipal a voté le projet de fusion sans que ces points de blocage ne soient levés*", regrette Samuel Dutier qui confirme également l'absence de soutien de la part de l'académie de Rouen.

En conséquence, si la fusion arrive à son terme, les enseignants de l'école de Caumont pourraient être affectés dans un autre établissement. "*En passant dans le 76, l'école ferme administrativement et rouvre dans le nouveau département*", détaille Samuel Dutier, *par ce biais, les enseignants perdent leur poste et doivent demander de passer en Seine-Maritime ce qui est très difficile.*"

Changement de collège

Avec cette fusion, ce sont aussi les habitudes des parents et des collégiens qui vont être perturbées. "**Le secteur de rattachement ne sera plus Bourg-Achard mais Grand-Couronne** alors que nous sommes à 9 km de Bourg-Achard avec un passage de cars, un collège tout neuf et un projet de lycée."

Si le projet est bien avancé, il reste encore quelques espoirs pour les opposants. Notamment un vote du conseil départemental, réuni en assemblée plénière lundi 8 octobre 2018, sur la sortie de Caumont. Il pourrait ainsi reporter son avis dans l'attente de plus d'éléments : "**Nous avons écrit à plusieurs conseillers départementaux pour expliquer la situation**", poursuit Samuel Dutier.

Autre voie de recours pour les opposants, **le fait qu'il n'y ait pas eu de consultation des habitants**

de Caumont mais seulement une réunion d'information. *"Ce projet n'est pas le reflet du souhait de la population et notamment des parents d'élèves."*